

Francophonie, francophonies, francophones

par Christiane CHAULET ACHOUR

EN QUELQUES MOTS

Sans intérêt et inutile dans le cadre qui est le nôtre – celui d'étudier les « « écrivains francophones », qualification controversée sur laquelle nous allons revenir – de revenir sur la définition « neutre » de la francophonie qui serait l'ensemble des pays qui ont, dans leur potentiel et pratique linguistiques, le français. Comme tout néologisme, celui-ci a une histoire, ancrée dans une réalité socio-politique. Le mot « francophonie » est tout chargé, depuis sa création, des ambiguïtés de l'expansion française, hors de son territoire hexagonal. Nous retracerons cette histoire.

Comment passe-t-on de ce mot très chargé idéologiquement à son usage pluriel et accompagné d'un qualifiant : « francophonies littéraires » ? Pourquoi introduire cette distinction entre des écrivains francophones et d'autres qui ne le seraient pas alors que les uns et les autres écrivent en français ? Faut-il conserver ou œuvrer à la disparition de cette désignation de « francophones » ?

Sous couvert de querelle terminologique, se pose ici une vraie question qui est celle de la place et de la fonction des écrivains non-Français écrivant en français ou d'écrivains écrivant en français mais dont « l'origine » ou celle de leurs ascendants n'est pas hexagonale dans le champ littéraire français.

« La séparation littérature française/littératures francophones peut uniquement se justifier au plan de la recherche, où une analyse serrée impose de cerner les spécificités de l'objet d'étude, encore faut-il préciser de quel ensemble francophone l'on traite. Il conviendrait d'aboutir à une conception des lettres francophones qui ne soit ni le bloc des "littératures françaises hors de France", ni l'unanimité, fallacieuse et politiquement ambiguë, d'une "communauté de locuteurs". Cela suppose d'accepter ce fait très simple que la France est aussi un pays francophone. Dès lors, "intégrer les études francophones dans l'histoire de la littérature française, ou "francophoniser" celle-ci, permet de dépasser les relents nationalistes de l'histoire littéraire". Les littératures francophones apparaissent ainsi plutôt comme un corpus à construire et analyser, appelant notamment des connaissances sociologiques, ethnologiques et linguistiques fréquemment négligées.» (Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, 2007, p.9 – cite P. Aron et A. Viala).

LA FRANCOPHONIE

Le terme FRANCOPHONIE – attesté dès 1880 : Onésime RECLUS (1837-1916), *France, Algérie et colonies*, désigne ceux qui parlent français dans un contexte régional ou national où le français n'est pas langue unique ; le titre même de l'ouvrage du géographe montre dans quel contexte géo-politique il réfléchit. On trouve aussi dans cet ouvrage, le mot « FRANCOPHONIE » qui désigne une partie du monde francophone. On peut noter l'entrée du mot dans le dictionnaire en 1930 dans le Supplément au Larousse du XX^e siècle, mais il reste alors peu utilisé.

Il prend toute son ampleur à la fin des années 60 quand trois présidents africains : Léopold-Sedar SENGHOR (Sénégal), Habib BOURGUIBA (Tunisie) et Hamani DIORI (Niger), à différentes occasions, le proposent pour signifier une alliance post-coloniale avec l'ancienne métropole. La revue *Esprit* consacre un numéro, en 1962, au « Français langue vivante ». Retenons alors la définition fédératrice de L-S. Senghor : « La Francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui s'éveillent à leur chaleur complémentaire ».

On voit qu'il n'est pas question de simple géographie linguistique mais de l'esprit de la culture et civilisation françaises et de son rayonnement dans le monde. La conséquence est de présenter « La » francophonie comme un ensemble homogène et cohérent où l'unité de la langue et son influence suppléerait à la diversité des situations d'implantation linguistique, en nivelant les conflits et les tensions des violences et impositions historiques. L'édition 2005 du Larousse avance aussi pour « francophonie » : « Communauté de langue des pays francophones ; ensemble des pays francophones – Collectivité que forment les peuples parlant le français »

Conception qui implique un « Centre » à partir duquel s'étoilent des périphéries. Au fil du temps, la Francophonie, institution post-coloniale, est devenue une institution internationale avec son train de structures (sommets, ministères, agences, budget) et a conservé, en le modernisant, son parfum têtu de domination et d'intervention culturelle masquant des intérêts plus tangibles :

« Aussi la francophonie se construit-elle à travers de multiples organisations intergouvernementales, parapubliques, non-gouvernementales, etc., qui en manifestent l'existence institutionnelle. Le mot, depuis les années 1960, s'est progressivement imposé dans le vocabulaire international au point d'être aujourd'hui officialisé par presque tous les dictionnaires et encyclopédies, même si, en raison de ses connotations suspectes, il suscite des réactions hostiles ». (G-O. Midiohouan, p.16).

Comme l'écrit Dominique WOLTON, le mot est « lourd du cadavre de la colonisation, même s'il commence à sortir du placard ». De nombreuses analyses ont démonté ce système et en ont montré les tenants et aboutissants.

DES FRANCOPHONIES LITTÉRAIRES...

Lorsqu'on ajoute, aujourd'hui, le pluriel au substantif et qu'on le lie avec le qualifiant « littéraires », on tente une double opération : celle de lui redonner une signification dégagée de la domination coloniale tout en suivant un usage qui s'est imposé. Mais il faut être clair : les francophonies littéraires sont nées de la colonisation même si, aujourd'hui, par un jeu d'extension, on distingue des écrivains francophones qui ne viennent pas d'anciennes colonies.

On sait que si l'écrivain francophone était seulement un écrivain qui écrit en français, cela inclurait tous les écrivains français. Or dans le langage courant (ce qui est nommé l'usage précédemment), l'adjectif de « francophone » désigne certains écrivains et non d'autres, sans aucune hésitation : des auteurs qui « choisissent » d'écrire en français alors qu'ils ne sont pas français et/ou ne sont pas nés en France, ou qu'ils ne sont pas perçus comme tels même s'ils le sont par leurs « papiers ». Jean-Jacques Rousseau, Samuel Beckett, Henri Michaux, Léopold Sedar Senghor, Marguerite Duras, Marie Chauvet, Assia Djebar, Kateb Yacine, Ahmadou Kourouma, J-M.G Le Clezio, Albert Camus, Patrick Modiano et Aimé Césaire... qui est « écrivain français », qui est « écrivain francophone » ?

Depuis deux ou trois décennies, on peut constater une plus grande ouverture littéraire, en France, pour trois raisons au moins : le secteur des traductions est plus actif et dénote une curiosité accrue pour l'étranger, les écrivains francophones sont plus visibles et de nouveaux « francophones » sont apparus choisissant le français et la France comme terres d'exil et éloignant, pour les écrivains les plus contemporains, la proximité, mal vécue en France, entre francophonie et colonisation.

Les « francophonies littéraires » désignent une réalité littéraire d'une complexité extrême. Il semble nécessaire pour y voir clair de garder une **distinction**, parce qu'elle se révèle la moins hasardeuse et la plus exacte historiquement compte tenu de l'Histoire des individus et des sociétés, entre les « francophones » des anciennes colonies (y incluant nécessairement tous les écrivains de la Caraïbe et pas seulement les Haïtiens) ou « **francophonies des Sud^s** » : de L.S. Senghor à Camara Laye en passant par Aimé Césaire, Kateb Yacine ou Léonora Miano ; et les « francophones » par choix historique et/ou individuel qui élisent le français comme marquage identitaire et langue d'écriture ou « **francophonies des Nord^s** » : d'Eugène Ionesco à Agota Kristof en passant par Gaston Miron, Agustín Gómez-Arcos ou Hector Bianciotti.

Parler d'écrivains francophones, une fois admis que ce sont, très approximativement, les écrivains qui ne sont pas « naturellement » « français », c'est donc ouvrir le champ littéraire français et, en son sein, l'Histoire littéraire de la France à « l'étranger », à de fortes altérités, à

d'autres créations aussi que celles qui ont été légitimées par la tradition. La contextualisation des œuvres est donc essentielle. Pour n'en prendre qu'un exemple, comment lire en stéréophonie un des grands classiques, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, si l'on ne sait rien de l'islam sénégalais, si l'on ne connaît pas les étapes de la colonisation française au Sénégal ? Cela dit, les œuvres francophones ne sont pas des espaces de documentation pour lecteurs curieux de réalités exotico-ethnographiques mais des œuvres d'art qui nous ouvrent un monde. Pour apprécier ce monde, encore faut-il en avoir une certaine connaissance. L'inscription du vaudou dans les œuvres haïtiennes nécessite une autre information que celle des films d'espionnage. Les dédales d'Alger que Boualem Sansal ou Yasmina Khadra font surgir sous les pas de leurs protagonistes demandent une connaissance de la ville et du contexte algérien des années 90. Le « dialogue » qu'entreprend Chahdortt Djavann avec Montesquieu dans *Comment peut-on être français ?* ne dispense pas d'une certaine connaissance de l'Iran. Et les romans d'Amin Maalouf, malgré l'effort énorme fait pour apprivoiser les références, demandent aussi de s'informer. Contexte, perspective historique incontournables : sans oublier que, jusqu'aux indépendances, cette histoire littéraire-là fait partie de l'histoire littéraire de la France car ces pays sont alors « la France » ! Comme le lien ne se dissout pas magiquement aux dates politiques - la décolonisation étant une entreprise non achevée -, il a continué à se tisser et à se tendre de façon parfois inattendue. Faut-il disqualifier un terme « francophonie » à cause de son origine suspecte ou le re-sémantiser au regard de son efficacité sémantique et l'économie de langage qu'il représente par rapport à « littérature d'expression française », « littérature de graphie française », « littérature de langue française », expressions qui maintiennent la distinction avec la littérature française ?

... ET DES ECRIVAINS FRANCOPHONES

La langue, ce matériau même de la littérature, devient sous la plume de tous ces écrivains – en confondant ici les Sud^s et les Nord^s -, le lieu à visiter et à savourer. Chaque écrivain francophone se trouve face au même défi : dire, en français, une identité autre qu'hexagonale. Lorsque Marcel Proust écrit dans *Le Temps retrouvé* que « le devoir et la tâche d'un écrivain sont ceux d'un traducteur », il veut bien dire que chaque écrivain a à « traduire » le « réel » dans sa propre langue ; son art consiste à s'approprier, en un geste inédit, les mots de tous, à ne pas utiliser la langue comme n'importe quel usager tout en jouant sans cesse de cette langue commune pour être compris du plus grand nombre de lecteurs possible sous peine de rompre la communication. Les écrivains dits « francophones », sont plus encore que les écrivains français des traducteurs, au sens proustien de « passeurs » car, dans leurs œuvres, ils font franchir les frontières. Le lecteur qui possède le même bilinguisme que l'écrivain a une lecture optimale du récit. Le lecteur monolingue peut, quant à lui, savourer l'étrangeté de ce français habité par une réalité qui n'est pas française et sent qu'il est en présence d'une véritable polyphonie orchestrée par ce que Lise Gauvin a nommé une

« surconscience linguistique ». Tous les écrivains francophones offrent une langue de création, conservant la mémoire des langues et des cultures d'ailleurs. Tous négocient en un « monolinguisme » de création leur bilinguisme réel. « Oui, il m'arrive de transposer sciemment en français, écrivait Elsa Triolet, des expressions toutes faites, me servant de ce que le russe m'offre de ses beautés, sagesses, astuces. C'est là mon enrichissement à moi, dû au bilinguisme et dont je profite ». Grâce au bilinguisme, les possibilités créatrices sont accrues car ces auteurs déploient toute une gamme d'inventions pour dire au mieux ce qu'ils veulent dire, et ces jeux de langue ont des effets de séduction, d'étrangeté ou parfois même de découragement quand le lecteur, faute d'information, se sent laissé au seuil du sens. Qu'ils évoquent des réalités de leur pays et ils sont immédiatement taxés d'écrivains engagés et leurs œuvres d'œuvres politiques ; or il s'agit simplement de littérature toujours connectée à l'Histoire, à la mémoire, tant collective qu'individuelle et non de penchants « communautaristes », autre épouvantail trop facilement brandi. Il n'est pas question de méconnaissance de l'abondance et de la richesse des créations mais de difficulté à accepter l'autre en soi, d'accepter l'enrichissement du chœur des voix littéraires en langue française sans « intégration » appauvrissante aux mélodies dûment estampillées « valeurs françaises », mais ouverture à la pluralité. On sait que chaque nation a une tendance plus ou moins forte à « recentrer » ses produits culturels autour de valeurs définies par des générations successives d'héritiers ; plus les traditions sont anciennes, plus les habitudes sont ancrées dans la conscience de chacun. Raison essentielle du caractère de mise en lisière des écrivains francophones, le geste de mise à l'écart pouvant prendre différentes « teintes », assignant une position périphérique ; ils sont à la marge du corpus littéraire français.

QUELQUES DECLARATIONS EN 2006

« Francophoquoi ? Waberi, Lamarche, Desplechin taquent la question », *Le Soir*, Bruxelles, 22 mars 2006 : **Marie Desplechin** réagit à la liste des invités francophones au Salon du livre de Paris de 2006 :

« Je suis un peu consternée, et en tant qu'indigène toujours un peu embarrassée par le ridicule français, très spécifique au pays. Ce qui se tient derrière le mot de francophonie est ce qui reste à la nation de son emprise coloniale, de ses rêves d'influence, de sa manie de la grandeur. Immense pays qui refuse de réformer son orthographe, qui divinise sa langue, et la pense toujours par rapport à une terre entourée de frontières. Il y a le français de France, le français normal, légitime et qui va de soi, et l'autre, qui serait forcément un peu exotique, inattendu, acquis. Une sorte de hachis qui ramasse les restes, belges, suisses, maghrébins, africains, québécois... Il y a des propriétaires, par droit du sol, et les autres, les locataires, qu'on invite une fois de temps en temps à boire un verre pour garder de bonnes relations [...] On sait comme la France, qui pratique le déni comme un sport national, se débrouille avec toutes les communautés issues de son histoire et qui la composent aujourd'hui [...] Le problème,

c'est qu'il faudrait penser les choses autrement. Faire un petit effort pour faire sauter le verrou – pas seulement imaginaire – des frontières physiques, au centre desquelles la France se rêve en pôle rayonnant, diffusant gracieusement par le biais de ses ministères sa merveilleuse langue sur le monde».

2 mars 2006, Entretien reproduit dans la *Lettre d'information du Festival*, n°32, (info.francoffonies.fr) d'**Henri Lopès** :

« Disons que je suis un écrivain français qui puise dans son fonds culturel commun. Si je me définis comme francophone, c'est que je me reconnais le droit de plier le français en fonction de mes besoins culturels propres [...] Bref, quand on est francophone, on n'appartient pas à une seule équipe, on ne loge pas dans une seule pièce. »

23 février 2006 *Lettre d'information du Festival*, n°31, **Alain Mabanckou** :

« Il y a des valeurs qui se partagent, une identité qui se crée, une « complicité » entre ces écrivains qui utilisent la langue de Voltaire et de Césaire. En effet les écrivains francophones ont en commun la superposition des cultures, le fait pour beaucoup d'être nés dans des anciennes colonies, de parler plusieurs langues de leur contrée, et cela finit par engendrer une vraie solidarité dans la création. »

Edouard Glissant, *Le Monde*, 17 mars 2006 :

« Je suis partisan du multilinguisme en écriture, la langue qu'on écrit fréquente toutes les autres. C'est-à-dire que j'écris en présence de toutes les langues du monde, y compris celles que je ne comprends pas, simplement par affinité. C'est une donnée nouvelle de la littérature contemporaine, de la sensibilité actuelle : fabriquer son langage à partir de tant de langages qui nous sont proposés, par imprégnation, et par la télévision, les conférences, les musiques du monde, poèmes islandais ou chants africains. Non pas un galimatias, mais une présence profonde, et peut-être cachée, de ces langues dans votre langue. »

Léonora Miano, *Libération*, 16 mars 2006 :

« Je ne l'ai jamais vraiment rattachée à la seule France, ni senti qu'elle m'était imposée. D'ailleurs, les instituteurs puis les professeurs qui m'en ont enseigné la complexité n'avaient jamais quitté l'Afrique. Tous avaient étudié au Cameroun, et depuis que je vis en France, il me semble qu'ils la parlaient bien mieux que ceux qui s'imaginent encore en être les seuls et uniques ayants droit. Si le français ne fut jamais pour moi la langue de la France métropolitaine, c'est parce que les programmes scolaires de mon pays l'utilisaient pour proposer la lecture de Molière, d'Aimé Césaire et de Richard Wright (puisque le Cameroun a également l'anglais comme langue officielle, nous lisons en anglais des auteurs africains comme Chinua Achebe ou Wole Soyinka, sans la plus petite pensée pour Shakespeare). La langue française a naturellement été mon premier passage vers Langston Hughes, Countee Cullen, James Baldwin et Chester Himes, bien avant qu'il me soit donné de lire ces auteurs dans leur langue. Jamais aucune question ne m'a animée à ce propos. J'aimais les livres, j'habitais la partie francophone du Cameroun et les y trouvais donc plus aisément en français. »

Polémique dans *Le Monde* entre **Alexandre Najjar** et **Amin Maalouf**. Le premier conteste la colère du second quant à l'appellation d'écrivain francophone :

« Poussé à l'extrême, le raisonnement d'Amin Maalouf conduirait à abolir tous les particularismes et à faire abstraction de la langue et de la nationalité pour aboutir à une sorte d'écrivain sans passeport. Pour séduisante qu'elle soit, cette vision est utopique et va à l'encontre des efforts entrepris pour protéger la diversité culturelle et s'opposer aux dangers de la mondialisation. En outre, la thèse de l'auteur du *Rocher de Tanios* reflète mal la réalité telle que nous l'éprouvons, nous autres, écrivains « francophones » ou d' « expression française » établis hors de France.

Dire d'un écrivain libanais, québécois, tunisien ou sénégalais qu'il est « francophone » n'est pas réducteur, bien au contraire ».

[« La francophonie est une chance », *Le Monde* du 24 mars 2006, p.2, dans la rubrique « Forum » en réponse à l'article d'Amin Maalouf, dans la même rubrique, le 10 mars, « Contre la littérature francophone »].

Maïssa Bey, *Le Monde*, 17 mars 2006 :

« J'écris dans la langue que mon père m'a apprise. Mon père assis à son bureau. Ses cahiers. Ses registres d'instituteur. Son écriture soignée. Ses phrases écrites au tableau et que j'ai très vite su déchiffrer. Première langue lue [...] J'écris dans la langue que m'a léguée mon père [...] Langue-legs.

Je suis dans la posture de ceux qui ont pénétré un jour dans un lieu dont les portes étaient ouvertes, puis s'y sont installés, définitivement.

Langue-lieu.

Lieu-langue de l'autre, maintenant mienne puisque m'ayant été inoculée, infusée. Lieu investi. Occupé. Définitivement ».

Abdourahman A. Waberi, *Libération*, 16 mars 2006 décline les raisons de son usage littéraire du français :

« J'écris en français parce que je n'ai pas d'autre langue d'écriture.

J'écris en français parce qu'il faut rendre à Césaire ce qui lui revient.

J'écris en français parce que tout écrivain habite la langue qui s'est imposée à lui [...]

J'écris en français parce que je suis un pur produit postcolonial.

J'écris en français parce que je suis djiboutien. [...]

J'écris en français parce que j'ai un complexe de Dib

[...] J'écris en français pour réitérer la célèbre formule de Beckett : "Bon qu'à ça !" »

Quelques ouvrages pour mieux cerner Francophonie, francophonies littéraires et écrivains francophones :

- Christiane ACHOUR, *Abécédaires en devenir – Langue française et colonialisme en Algérie*, Alger, Enap, 607p., 1985 - Voir pp. 99 à 133, Chapitre II, 1ère partie, « La langue française en accusation ».

- Michel BENIAMINO et Lise GAUVIN (dir.), *Vocabulaire des études francophones – Les concepts de base*, P.U. de Limoges, Pulim, coll. « francophonies », 2005.
- *Convergences francophones*, textes présentés et réunis par C. Chaulet Achour, Université de Cergy-Pontoise/CRTF et Encrege édition/Amiens – Diffusion les Belles Lettres, septembre 2006, 188 p.
- Xavier DENIAU, *La Francophonie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n°2111, 1983.
- Lise GAUVIN, *La Fabrique de la langue - De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Le Seuil, Points-Essais, 2004.
- *Libération*, (quotidien français), Supplément au n°7730, Jeudi 16 mars 2006, Dossier « Francophonie. Ma langue vivante », 71 pages.
- *Le Magazine littéraire*, Paris, n°451, Mars 2006, « Défense et illustration des langues françaises ».
- *Le Monde*, (quotidien français), Vendredi 17 mars 2006, Spécial Salon du livre – « Quel français écrivez-vous ? », p.2-3.
- Guy Ossito MIDIOHOUAN, « Portée idéologique et fondements politiques de la francophonie (vue d'Afrique) » dans *Peuples noirs Peuples africains*, (revue de Mongo Beti), Rouen, n°43, janvier-février 1985, pp. 12 à 36.